



# Champagne

## DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

La Municipalité de la commune de Champagne,

agissant en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP),  
porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du 9 octobre 2025,  
le Conseil communal a adopté les préavis municipaux suivants :

- |                                |  |
|--------------------------------|--|
| Préavis municipal n° 66 (25) : | Demande d'adoption d'un crédit pour la réparation de la boîte de transfert 4 roues motrices du véhicule de voirie Lindner Unitrac                                  |
| Préavis municipal n° 67 (25) : | Demande d'adoption d'un crédit pour le réaménagement de l'arrêt de bus de la place du Collège  |
| Préavis municipal n° 68 (25) : | Demande d'adoption d'un crédit de construction pour le campus scolaire et sportif de Derrière Ville  |
| Préavis municipal n° 69 (25) : | Demande d'adoption d'un crédit d'étude pour la mise en conformité des captages et le remplacement de la conduite d'acheminement jusqu'à la STEP de Saint-Maurice   |
| Préavis municipal n°70 (25) :  | Demande d'adoption d'un crédit d'étude pour le raccordement du réseau d'eau potable à l'ACRG, en vue de la sécurisation de l'alimentation par le Sud de la Commune |
| Préavis municipal n° 71 (25) : | Arrêté d'imposition pour l'année 2026  |

Les électeurs peuvent consulter ces décisions au bureau du greffe municipal.

Cette décision est susceptible de référendum dans les 10 jours qui suivent le présent affichage (articles 107 à 111 LEDP).

Champagne, le 10 octobre 2025



Commune de  
**Champagne**

Greffe municipal  
Rue du Village 1  
1424 Champagne

024 436 04 20  
champagne@champagne.ch  
www.champagne.ch

LA MUNICIPALITE